## SÉNAT DU CANADA

## BILL SD-248.

Loi pour faire droit à Beverley Ann Maughan.

Préambule.

Considérant que Beverley Ann Maughan, demeurant en la ville de Hampstead, province de Québec, épouse de John Frederick Maughan, domicilié au Canada et demeurant en la cité de Westmount, dite province, a, par voie de pétition, allégué que lui et elle ont été mariés le vingt-quatrième jour de septembre 1955, en ladite ville, et qu'elle était alors Beverley Ann Gall; considérant que la pétitionnaire a demandé que, pour cause d'adultère depuis lors commis par son époux, ledit mariage soit dissous; et considérant que ce mariage et cet adultère ont été établis par la preuve fournie, et qu'il est à propos d'accorder à la pétitionnaire ce qu'elle demande; A ces causes, Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, décrète:

Dissolution du mariage.

1. Ce mariage est dissous par la présente loi et 15 demeurera à tous égards nul et de nul effet.